Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 7 (1961)

Heft: 4

Rubrik: Revue de presse...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CANTON D'ARGOVIE

DON

M. Max Falb-Stuber, décédé le 26 août 1960 à Oftringen, a fait don d'une somme globale de 104.325 fr. à des institutions de bienfaisance et communales.

CANTON D'APPENZELL

LE CONSEILLER D'ETAT BODMER DEMISSIONNE

Le Conseiller d'Etat Adolf Bodmer, de Trogen, a remis sa démission à la Landsgemeinde qui se tiendra prochainement à Hundwil. Il a fait partie du Conseil d'Etat d'Appenzell Rhodes-extérieures, pendant 13 ans, d'abord comme Directeur de l'Instruction publique et Directeur militaire, puis comme Directeur de la police. M. Bodmer continuera son activité de professeur à l'Ecole cantonale de Trogen.

CANTON DE BALE

LE POETE EDI WIRZ A L'HONNEUR

A l'occasion de son 70e anniversaire, l'écrivain et poète bâlois Edi Wirz, qui habite Richon, a reçu de la Commission littéraire de l'Etat de Bâle un don d'honneur de 1.000 fr.

UNE « PREMIERE » SUISSE DE DUERRENMATT A BALE

Le théâtre de la « Comédie » de Bâle a donné, le 27 février, la « première » suisse de la nouvelle version de « Frank V », opéra en cinq actes de Friedrich Duerrenmatt, musique de Paul Burkard, relatant l'activité d'une banque privée, et dont l'arrangement et le décor permettent une mise en scène dans un théâtre de chambre. Il s'agit d'une pièce tragico-comique qui relate la vie d'une dynastie de bandits travaillant sous le couvert d'une banque privée.

50 ANS AU GRAND CONSEIL DE BALE-CAMPAGNE

Le 13 mai 1911, M. Karl Von Blarer (Aesch) avait été assermenté comme membre du grand Conseil où il a siégé sans interruption depuis lors. Son savoir et son sens de la répartie lui ont valu le respect bien au-delà du groupe catholique auquel il appartient. Deux fois, il a présidé la haute Assemblée et il a participé activement aux travaux d'une trentaine de commissions. Le grand Conseil a célébré ce vétéran unique par un dîner en commun au château de Bottmingen.

ANNIVERSAIRE

La violoniste Anna Hegner, dont la réputation a largement dépassé nos frontières et qui a joué en soliste dans des concerts donnés dans le monde entier, a fêté le 1er mars à Muenchentein son 80e anniversaire.

LES COMPTES ANNUELS DE J. R. GEIGY, S.A.

Le Conseil d'Administration de J. R. Geigy, S.A., siégeant le 13 mars, a approuvé les comptes de 1960 qui présentent un bénéfice net de F 11.758.166,61 contre 10.488.604,39, en 1959. Si l'on ajoute le solde reporté de l'exercice précédent s'élevant à F 2.207.653,08, un montant de F 13.965.819,69 est à la disposition de l'Assemblée générale.

Il a été proposé, à l'Assemblée, qui a eu lieu le 28 mars, de verser un dividende de 120 F par action, comme l'année précédente, sur le capital-actions de 30 millions de F, de verser deux millions de francs au fonds social, de prévoir quatre millions pour des amortissements extraordinaires et d'inscrire 2.372.911 F 34 à compte nouveau.

Le Conseil d'Administration a, d'autre part, décidé de proposer à l'Assemblée générale de porter de 30 à 36 millions de francs le capital-actions. Cinq actions anciennes donnent droit à une nouvelle action nominative de 750 F au cours d'émission de 1.500 F, sous certaines conditions.

DES RECEVEUSES SUR LES TRAMS DE BALE

Nonobstant tous les efforts, la direction des transports en commun de Bâle n'est pas parvenue à recruter ces derniers temps le personnel pour combler les vides de l'année, soit quelque 120 agents. C'est pourquoi elle s'est vu obligée, comme ce fut le cas pendant la guerre, d'engager des receveuses. C'est ainsi que le 7 mars a débuté le premier cours d'instruction pour receveuses. Il a été officiellement ouvert par le Directeur, O. Miescher.

CHEQUE POUR LE ZOO DE BALE

Au 200e apéritif de la presse, qui s'est déroulé au Zoo de Bâle, sous la présidence du directeur Lang, un chèque de 55.577 francs, représentant un legs d'une vieille dame, a été remis au bébé gorille Goma pour la construction d'une nouvelle maison pour les singes.

LES MEILLEURES AFFICHES SUISSES

Début mars s'est déroulé, à la Barfuesserplatz, à Bâle, le vernissage de la 20e Exposition en plein air des meilleures affiches suisses de 1960. Cette Exposition, comprenant 30 œuvres, sera déplacée dans toute la Suisse.

CANTON DE BERNE

FONDATION GOTTFRIED KELLER

Le Conseil fédéral a composé, comme il suit, la Commission fédérale de la fondation Gottfried Keller pour la période administrative du 1er janvier 1961 au 31 décembre 1963 : Président : M. Michaël Stettler, Directeur du Musée historique, à Berne. Membres : MM. Erwin Gradmann, professeur d'histoire de l'art et conservateur de la collection graphique de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich ; Alfred A. Schmid, professeur d'histoire de l'art à l'Université, à Fribourg; Fridtjof Zschokke, conservateur des monuments historiques, à Bâle ; Paul Mathey, artiste-peintre, à Cartigny (Genève) (jusqu'au 31 décembre 1961).

M. WILFRID BAUMGARTNER A BERNE

M. Wilfrid Baumgartner, Ministre des Finances et des Affaires économiques de France, a donné, jeudi soir 9 mars, à Berne, sous les auspices de l'Association romande de la ville, une conférence intitulée « Remarques sur la situation économique internationale actuelle ». On notait dans la nombreuse assistance les Conseillers fédéraux Petitpierre, Chaudet et Bourgknecht, l'Ambassadeur de France, M. E. Dennery, des représentants du monde diplomatique, ainsi que de la Confédération, du Canton et de la ville de Berne.

M. Baumgartner a d'abord brossé un rapide tableau du redressement français. La situation économique de la France est nettement réconfortante. Sur le plan interne, la France a une importante disponibilité en devises, d'où une aisance grandissante qui se traduit par un abaissement du taux du crédit. Ce résultat eût été compromis s'il y avait eu une forte hausse des prix et des salaires, mais ce phénomène a pu être évité. Sur le plan des finances publiques, l'action du gouvernement a permis de limiter le déficit budgétaire. Il n'y a pas eu d'endettement réel de l'Etat dans les périodes récentes. En bref, la France a repris sa marche ascendante et consolide ses finances, notamment par l'introduction — lente, il est vrai, — du nouveau franc.

Abordant les problèmes de l'économie mondiale, M. Baumgartner a souligné l'importance des institutions monétaires internationales. On peut se demander s'il y aura un jour une monnaie internationale. Il faut répondre à ce sujet que la monnaie est un instrument d'échange national. Tant qu'il n'y aura pas d'unité politique, il y aura plusieurs monnaies. Il n'en faut pas moins coopérer, et c'est le rôle des institutions monétaires.

Ces institutions ont deux problèmes à résoudre : l'équilibre monétaire et le développement. Sur le plan monétaire, nous venons de traverser une période intéressante : crise du dollar, puis réévaluation du mark allemand. Il y eut en outre, l'an dernier, une distorsion entre les taux d'escompte des différents pays. Ces problèmes, a déclaré le Ministre français, peuvent être résolus. Une coopération internationale est possible. Quand un pays est dans un état de surchauffe, qu'il risque l'inflation, il est normal qu'il augmente le taux d'escompte. Mais il risque un déséquilibre international qui peut détruire l'effet obtenu sur le plan intérieur. C'est pourquoi l'Allemagne a pris la décision courageuse de réévaluer.

★

Le problème de l'assistance aux pays sous-développés est complexe. Il dépend des pays sous-développés eux-mêmes qu'ils reçoivent une solution satisfaisante. Le « monde blanc » ne peut pas, en quelques années, amener les pays sous-développés au niveau qu'eux-mêmes ont mis des siècles à atteindre. Des organisations, comme la Banque internationale, pour le développement et la reconstruction (Banque mondiale), et la future organisation pour la coopération et le développement économiques (O.C.D.E.), peuvent résoudre partiellement le problème. Mais il faudra en outre régulariser le marché des matières premières et veiller à ce que les pays sous-développés ne se lancent pas trop tôt dans un sur-équipement.

Le Ministre a conclu son exposé par quelques brèves remarques sur le marché commun. Après un départ incertain, a-t-il dit, la communauté européenne des six a fait de sérieux progrès, moins dans le sens politique que sur le plan économique. Le principal obstacle reste la question des produits agricoles. On sait que les étapes ont non seulement été respectées, mais accélérées. Les pays non membres de la C.E.E. en ont conçu des craintes. Leurs objections sont valables, a dit M. Baumgartner, car il n'y a en effet pas intérêt à troubler les échanges, mais le marché commun représente précisément, à une échelle réduite, ce qu'il est souhaitable de faire pour accroître les échanges. La solution des problèmes des rapports entre les six et les sept et, accessoirement, entre la France et la Suisse, il faut la voir dans la multiplication des contacts. Renonçons aux formules, cherchons les terrains pratiques d'entente afin d'arriver à la libération des échanges et à l'abaissement des tarifs. La France a de bonnes dispositions. Dans son souci de rétablir sa situation inférieure, elle n'a pas oublié pour autant les exigences de l'interdépendance économique.

★ ★ ★

Une brillante réception, dans les salons de l'Ambassade de France, a suivi la conférence de M. Wilfrid Baumgartner, qui avait d'autre part été l'hôte à déjeuner des Conseillers fédéraux Wahlen, Petitpierre et Bourgknecht.

ACCROISSEMENT DES EXPORTATIONS DE FROMAGE

Les exportations de l'industrie suisse du fromage se sont accrues au cours de 1960. En effet, du 1er janvier au 31 décembre, les exportations totales de gruyère, d'emmenthal et de sbrinz, ont atteint un niveau record, soit 23.348 tonnes, nécessitant l'emploi d'une masse de lait de 2,8 millions de quintaux. Les principaux acheteurs sont l'Italie (8.981 t.), les Etats-Unis (3.203 t.), la France (5.203 t.) et la République fédérale allemande (2.608 t.). Les prix payés par les clients étrangers — bien que supérieurs de 80 % à ceux des produits étrangers entrant en concurrence — ont pu être maintenus. Notons enfin que 22.608 t. de fromage ont été écoulées en Suisse en 1960.

DELEMONT

Nommé rédacteur au « Jura » de Porrentruy, M. Charles-René Beuchat, jusqu'ici rédacteur au « Démocrate » de Delemont, occupe son nouveau poste depuis le 1er avril.

LES MISSIONS DIPLOMATIQUES EN SUISSE

Au 31 décembre, il y avait, en Suisse, 67 missions diplomatiques, soit 42 Ambassades et 25 Légations, avec 326 diplomates et 503 fonctionnaires dits de deuxième catégorie. Toutefois, deux Ambassades et dix Légations ont leur siège dans une capitale étrangère. Au cours de l'année, la République du Salvador a ouvert une Ambassade, la Jordanie et le Paraguay des légations. La légation de l'Equateur à Berne, provisoirement fermée, fut rouverte le 22 mars, puis à nouveau fermée du 29 septembre au 21 décembre. Enfin, l'Union de l'Afrique du Sud a élevé sa représentation diplomatique au rang d'Ambassade.

A la même date, on dénombrait en Suisse 176 représentations consulaires réparties comme suit :

47 à Genève, 37 à Zurich, 20 à Bâle, 18 à Lugano, 13 à Berne et à Lausanne, 5 à Lucerne, 4 à Saint-Gall, 3 à Davos et à Schaffhouse, 2 à Neuchâtel, Coire et Montreux, 1 dans 7 autres villes.

Le Conseil fédéral a accordé l'exéquatur à 29 chefs de poste consulaire et reconnu un agent consulaire.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE SUISSE

En 1960, le total des acquisitions de la Bibliothèque nationale suisse est passé de 25.805 unités en 1959 à 28.622, avec 8.276 (7.846 en 1959) titres. Le « Livre suisse » a connu un volume jamais atteint jusqu'ici. Le nombre des journaux et périodiques était de 4.605 (4.492). L'ensemble des prêts a atteint 100.419 (97.631) volumes. Les expéditions postales ont compris 31.545 (25.579) volumes et le prêt à la salle de lecture 13.398 (13.019) volumes, tandis que le prêt au guichet tombait de 58.438 à 54.748 volumes. Le nombre des demandes traitées par le catalogue collectif suisse, concernant soit l'orientation bibliographique, soit le prêt interurbain, est passé de 38.346 à 46.851. Ce service eut à classer 107.215 titres nouveaux, contre 166.570 l'année précédente où un nombre considérable d'arriérés avait du être résorbé.

LES MOUVEMENTS DES GLACIERS

La Commission des glaciers de la Société helvétique des Sciences naturelles a entrepris de nouveau, l'an dernier, un contrôle étendu des glaciers. Sur les 77 glaciers observés, 69 ont reculé et 7 ont avancé.

UNE TRUITE DE PRES DE 8 KILOS

Hermann Staempfli, de Longeau, un fervent de la pêche à la ligne, a capturé dans la Suze, à Bienne, une truite de quinze livres et demie mesurant 85 cm. Cette prise est d'autant plus remarquable qu'elle a été effectuée avec des engins normaux.

LA SOCIETE BERNOISE DES GENS DE LETTRES ET LA REORGANISATION DE LA RADIODIFFUSION SUISSE

La Société bernoise des Gens de Lettres s'est occupée, lors de son Assemblée générale du 18 mars, de la question de la réorganisation de la radiodiffusion suisse et a adopté à l'unanimité une résolution dans laquelle elle partage notamment l'avis que les tâches culturelles du studio de Berne doivent être maintenues dans leur forme actuelle. La Société bernoise des Gens de Lettres est d'avis qu'il est inadmissible qu'on retire à un studio, et en conséquence à une grande région du pays, ses tâches culturelles. Dans le domaine des conférences et des pièces radiophoniques, Radio-Berne a acquis de grands mérites.

La Société bernoise des Gens de Lettres est par conséquent persuadée que d'autres associations, et en particulier les autorités cantonales et de la ville de Berne, interviendront avec tous les moyens à leur disposition pour que la structure fédéraliste de notre radio soit, dans la mesure du possible, sauvegardée.

M. ERNEST LAUR, « ROI DES PAYSANS », A 90 ANS

Le professeur Ernest Laur, le « nestor » de la paysannerie suisse, a célébré le 27 mars son 90e anniversaire à Effingen (Argovie). Cette éminente personnalité, qui a consacré une activité de plusieurs dizaines d'années à la cause paysanne comme secrétaire de l'Union suisse des paysans, promoteur du parti suisse des paysans, économiste et professeur d'université de renom international, jouit toujours d'une santé parfaite.

M. Laur, qui fut pendant un demi-siècle le chef incontesté de la paysannerie suisse, naquit le 27 mars 1871. Fils de l'administrateur de l'hôpital des Bourgeois de Bâle, il décida tout jeune de devenir agriculteur. Il fréquenta l'école d'agriculture zuricoise du Strickhof, puis l'école polytechnique fédérale, où il obtint en 1893 le diplôme d'ingénieur agronome. Il prit ensuite la tête d'un domaine schaffhousois et créa une comptabilité agricole en partie double. Promu docteur en 1896, il devint dès 1898 premier secrétaire de l'Union suisse des paysans. Ses recherches sur la rentabilité de l'agriculture furent bientôt connues au-delà de nos frontières. En 1908, il fut nommé professeur d'économie rurale à l'école polytechnique fédérale. Il occupa ce poste jusqu'en 1937, en même temps que le secrétariat général des paysans à Brougg.

Economiste et agronome célèbre, auteur de nombreuses publications, M. Ernest Laur reçut le titre de docteur « honoris causa » de six universités suisses et étrangères entre 1920 et 1951. Il fut à l'origine de la fondation de nombreuses organisatons paysannes suisses et étrangères et assuma jusqu'en 1950 la présidence de la confédération européenne de l'agriculture, qui le fit président d'honneur.

Homme de science, M. Laur s'attacha cependant à défendre une politique paysanne consacrée non seulement à la défense d'intérêts matériels, mais aussi au maintien des traditions et valeurs morales et spirituelles de la paysannerie. Il fut notamment un ardent défenseur des architectures rurales typiques et des dialectes paysans et présida la fédération nationale des costumes suisses.

AUGMENTATION DU PRIX DE LA BIERE

A partir du 1er avril, le prix de la bière servie dans les établissements publics subira une augmentation de 5 centimes par verre de 3, 4 et 5 décilitres et de 10 centimes par bouteille de 6 décilitres.

LE CHEF D'ARME DES TROUPES LEGERES SE RETIRE

Le Colonel divisionnaire Jacques Boissier, chef d'arme des troupes légères, a demandé au Conseil fédéral de le libérer de ses fonctions à fin juin 1961, pour des raisons de santé.

Né en 1905, et originaire de Genève, Valeyres-sous-Rances, Bienne et Mitloedi, le Colonel divisionnaire J. Boissier était entré en 1934 dans le corps des instructeurs des troupes légères, après avoir eu pendant plusieurs années une activité dans la banque et étudié l'histoire. De 1948 à 1952, il commanda le 1er régiment dragons motorisés. Promu Colonel en 1950, il dirigea les Ecoles centrales dès 1951. En 1956, il fut promu Colonel divisionnaire et nommé sous-chef d'Etat-Major, front du service de l'Etat-Major général.

confort traditionnel suisse

SWISSAIR

Caravelle

EUROPE, PROCHE, MOYEN, EXTRÊME-ORIENT
AMÉRIQUE DU NORD ET DU SUD

Douglas DC-8

SWISSAIR

IMPORTATION ET EXPORTATION D'ANIMAUX ET DE VIANDES

En 1960, la Suisse a importé 28.868 animaux, dont 9.955 bovins, 6.902 chevaux et poulains, 8.953 moutons, 426 porcs et 44 ânes et mulets. En revanche, 14.426 animaux ont été exportés, à savoir 13.931 bovins, 431 chèvres, 34 porcs et 30 chevaux.

Les importations de viande se sont élevées à 56.723.288 kilos et les exportations à 3.770.344 kilos. Les principales importations furent les volailles mortes (16.751.863 kilos), les viandes de gros bétail bovin (15.675.627 kilos), et les conserves de poisson (8.853.583 kilos). Les principales exportations furent les conserves de viande (2.352.190 kilos).

ARRIVEE DE REFUGIES EN SUISSE

La Croix-Rouge suisse communique : Un convoi de 75 réfugiés, en provenance d'Autriche, est arrivé le 9 mars en Suisse. Ils avaient été préalablement choisis par une commission suisse en vue de leur établissement dans notre pays. La Croix-Rouge suisse les assistera durant les premières semaines qu'ils passeront en Suisse dans des maisons d'accueil. Pendant ce temps, les organisations d'aide aux réfugiés affiliées à la Centrale suisse d'aide aux réfugiés leur auront trouvé des logements et du travail. Ces mêmes organisations les assisteront ultérieurement en cas de nécessité. Un second groupe identique de 75 réfugiés arrivera après Pâques en provenance d'Italie.

LA PREMIERE ASCENSION HIVERNALE DE LA PAROI NORD DE L'EIGER

Il aura fallu moins de 150 heures aux alpinistes Almberger, Hiebeler, Kinshofer et Mannhardt, pour vaincre en hiver la redoutable paroi de l'Eiger.

Ils commencèrent le lundi 6 mars leur audacieuse entreprise, préparée avec soin et prudence. Au cours de la première journée, ils parvinrent à la partie inférieure de la paroi de 1.800 m. dans la « crevasse périlleuse », où ils établirent leur premier bivouac. Lendemain, ils triomphèrent du « premier névé » et bivouaquèrent la deuxième nuit un peu plus haut.

Mercredi, ils passèrent près des « Rochers rouges » par-dessus le « deuxième névé ». La « traversée de l'Hinterstoisser » fut franchie en une heure et demie, dans le même temps à peu près qu'il faut pour les ascensions d'été. Les quatre varappeurs établirent leur troisième bivouac mercredi soir au-dessus du « Fer à repasser », non loin du « Bivouac de la mort », où les Allemands Sedlmayer et Mehringer étaient morts gelés en août 1935.

Jeudi, les trois Allemands et l'Autrichien poursuivirent leur montée avec une extrême prudence, et par un temps toujours beau, à travers le « troisième névé » et parvinrent jusqu'à la partie inférieure de la « Rampe », à 3.380 mètres d'altitude.

Après avoir bivouaqué dans la « Rampe », la cordée réussit vendredi l'escalade de la « Rampe », une des parties les plus difficiles de la paroi, et progressa jusqu'à la « traversée de roche friable », où elle passa sa cinquième nuit.

Samedi, contrairement à l'attente générale, alors qu'on pensait que les alpinistes avaient trop usé de leurs forces, ce qui les contraindrait à n'avancer que lentement, ils progressèrent assez rapidement, apparemment grâce aux conditions favorables de la neige et de la glace. Dans un temps étonnamment court, ils franchirent la « Traversée des dieux » et la redoutable « Araignée » de 200 mètres de hauteur. Après 11 heure de grimper, la cordée se trouva samedi, à la tombée de la nuit. dans le « Couloir de sortie », où les alpinistres bivouaquèrent pour leur sixième et dernière nuit avant d'atteindre le sommet.

Ce qui restait à faire pour arriver au sommet ne présentait plus de grosses difficultés pour les audacieux alpinistes, de sorte que dimanche matin, les milliers de skieurs et de touristes qui suivirent attentivement de la Petite-Scheidegg et de Grindelwald avec toutes sortes de lunettes l'ultime phase de cette téméraire entreprise, purent apercevoir les quatre alpinistes arriver, dès dix heures quarante-cinq, sur le sommet de l'Eiger.

★

Les quatre alpinistes, à savoir les trois Allemands : Toni Hiebeler, 31 ans, rédacteur à Munich, Anton Kinshofer, 27 ans, menuisier à Bad-Wiessee, et Andreas Mannhardt, 22 ans, scieur à Rottach-Egern, ainsi que l'Autrichien Walter Almberger, 28 ans, guide à Léoben, en Styrie, s'étaient préparés sans publicité et avec la plus grande conscience pour cette première ascension d'hiver de la paroi de l'Eiger. Ils s'entraînèrent dans les Alpes orientales afin de se familiariser le mieux possible avec les conditions d'hiver et accomplirent un entraînement des plus rudes pour maintenir leur condition physique. L'équipement fut également choisi et préparé avec soin, pour la protection des alpinistes contre le froid mordant, qui, pendant la nuit, pouvait atteindre moins 20 degrés. Grâce à une préparation minutieuse, qui a également été marquée par l'élimination de tout risque inutile dans la montagne, la cordée atteignit le sommet, comme on put l'observer au télescope, et des avions, apparemment en bonne condition, après six jours de rudes efforts.

ASSOCIATION SUISSE POUR LE SUFFRAGE FEMININ

L'Association suisse pour le suffrage féminin a pris connaissance avec beaucoup de regrets de la décision du Conseil des états rejetant la ratification de la convention internationale numéro 100 sur l'égalité de rémunération entre l'homme et la femme. L'Association maintient son point de vue et demande que cette égalité de salaire soit réalisée sous peu.

APPARTEMENTS POUR ANCIENS MALADES

L'Assemblée extraordinaire des délégués de l'Association « Das Band », qui a siégé à Zurich, sous la présidence de M. P. J. Koop, a octroyé un montant de 50.000 francs à fonds perdus pour la « Coopérative de construction de logements », nouvellement fondée. Cette coopérative sera construite à Davos, dans le cadre des constructions de logements sociaux subventionnés, tout d'abord 16 appartements de trois et quatre chambres, destinés aux anciens malades de sanatorium, dont la santé pourrait être à nouveau compromise par suite du manque de logements appropriés, à loyers financièrement supportables.

EXPERTS SUISSES EN ISRAEL

M. Emil Frey, Directeur bâlois des téléphones, a quitté le 25 février notre pays pour Israël en compagnie de deux fonctionnaires de la Direction générale des P.T.T. Ces experts suisses ont été appelés par le gouvernement israélien pour aider à l'établissement du réseau téléphonique en Israël.

DANS LA PRESSE

Dès le 1er mars, divers changements sont intervenus à la rédaction du « Bund » à Berne. M. Charles Cornu est passé de la rédaction des affaires suisses à celle des affaires étrangères alors que M. Urs Schenker, ancien rédacteur sportif, est passé à la rédaction des affaires nationales. La rédaction des sports a été confiée à M. André Widmer, de Thoune. Les questions locales seront du ressort de M. Hans-Ulrich Wassmer, qui dirigeait, jusqu'à présent, la « Thurgauer Tablatt », à Weinfelden. Quant à Mme Méta Voelk, chargée de la chronique féminine et des questions sociales, elle devient rédacteur responsable.

BANQUE NATIONALE SUISSE

Le Conseil fédéral a pris note, avec remerciements pour les services rendus, de la démission de M. Carl Koechlin, Président de l'Union suisse du Commerce et de l'Industrie, à Bâle, de ses fonctions de membre du Conseil d'administration de la Banque nationale suisse. Il l'a remplacé, pour le reste de la période administrative courante, par M. Albert Ernat, directeur des Usines von Moos, S.A., à Lucerne.

LA DOYENNE DE DELEMONT

La doyenne de Delemont, Mme veuve Rosa Hermann, a fêté le mercredi 8 mars, le 95e anniversaire de sa naissance, en parfaite possession de toutes ses facultés physiques et mentales.

BOURGEOISIE D'HONNEUR

Les bourgeois de la commune saint-galloise de Berneck ont conféré la bourgeoisie d'honneur à l'ancien instituteur Jakob Boesch, en reconnaissance de ses éminents mérites d'historien local. Jakob Boesch avait reçu, l'an dernier, le prix de la radio de la Suisse orientale, en récompense de ses travaux.

FONDATION « PRO HELVETIA »

Le Conseil fédéral a accepté la démission de M. Romano Broggini, directeur du journal « Popolo e Liberta », à Bellinzone, de ses fonctions de membre du Conseil de la Fondation « Pro Helvetia ». Il l'a remplacé par M. Bruno Pedrazzini, maître à l'Ecole normale, à Locarno.

LES SUISSES DE L'ETRANGER ET L'A.V.S.

M. H. Munz (ind. de Zurich) avait demandé au Conseil fédéral s'il ne serait pas possible de mieux venir en aide aux Suisses de l'étranger qui, faute d'argent suisse, ne peuvent verser leurs cotisations à l'A.V.S. Le Conseil fédéral répond :

Même dans les pays pauvres en devises, les ressortissants suisses à l'étranger peuvent adhérer à l'assurance facultative. Ils ont aussi la possibilité d'acquitter leurs cotisations en monnaie étrangère.

Si le transfert des cotisations, malgré tous les efforts entrepris par les autorités compétentes, demeure exceptionnellement impossible, un sursis au paiement est accordé. Les Suisses à l'étranger sont alors régis par les mêmes normes que leurs compatriotes au pays. Les cotisations peuvent être payées après coup ou compensées avec des rentes, aussi longtemps que le délai de prescription fixé par la loi (trois ans dès la fin de l'année civile durant laquelle la décision de cotisations est passée en force) n'est pas arrivé arrivé à terme.

LES COMPTES DES P.T.T. POUR 1960

Le Conseil fédéral a approuvé les comptes des P.T.T. de 1960.

Ils se soldent par un bénéfice de 85,9 millions de francs (56,6 millions de francs en 1959). L'extraordinaire situation économique a provoqué une augmentation des recettes de trafic — lesquelles représentent presque 99 % des recettes d'exploitation — de 5 % supérieures à celles prévues au budget. C'est grâce à cet excédent de recettes de 51,5 millions de francs que les comptes se soldent si favorablement.

Le déficit des postes est de 65,8 millions de francs (75,5 millions en 1959). Il a derechef été compensé par le bénéfice des télécommunications, lequel s'élève à 151,7 millions de francs (132,1 millions en 1959).

Le bilan était, au 31 décembre 1960, de 3.181 millions de francs. Il a atteint, pour la première fois, plus de trois milliards de francs.

DEUX SAVANTS A L'HONNEUR

Le Fonds national pour la recherche scientifique a décerné deux de ses plus importants prix. Au cours d'une cérémonie, le prix Otto-Naegeli, de 100.000 francs, a été attribué à Mme Kitty Ponse pour ses recherches médicales dans le domaine de la détermination du sexe, tandis que M. Peter Stadler, privat docent à Zurich, recevait le prix Werner Naef, de 20.000 francs pour ses recherches dans l'histoire suisse du XVIe siècle.

FONDATION GIUSEPPE-MOTTA

Le Conseil fédéral a pris acte avec remerciements pour les services rendus, de la démission de MM. Ernesto Ballinari, ancien chef d'exploitation des chemins de fer fédéraux, à Berne, et Hans Kunzler, chef du service cantonal des apprentissages, à Saint-Gall, de leurs fonctions de membres de la Fondation suisse Giuseppe-Motta.

Ont été nommés pour la nouvelle période administrative quadriennale du 1er janvier 1961 au 31 décembre 1964, en qualité de représentants du Conseil fédéral dans le conseil de ladite Fondation : MM. Jules Miauton, chef du service cantonal de la formation professionnelle, à Lausanne, Giovanni Tanner, fonctionnaire au bureau fédéral de la propriété intellectuelle et vice-président de la Société Pro-Ticino, à Berne ; Pietro Giulio Tini, chef du service cantonal des apprentissages à Coire.

EXPERT SUISSE POUR LA TURQUIE

Pour répondre à un appel du gouvernement turc, la Suisse a mis à sa disposition, pour une période d'environ trois mois, M. S. Bittel, ancien directeur de l'Office national suisse du tourisme. Le Département politique fédéral a pu donner suite à cette demande dans le cadre du programme bilatéral d'aide technique de notre pays. La tâche de M. Bittel consistera à conseiller les services compétents turcs en matière de tourisme.

LA PRODUCTION HORLOGERE SUISSE ET LA CONCURRENCE DE L'ETRANGER.

« F. H. Informations », bulletin de la Fédération horlogère, relève que 1960 a été une année record pour l'industrie horlogère suisse qui a exporté plus de 40 millions de pièces. Cette augmentation est particulièrement sensible en Asie, en Océanie, en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

Au cours de la même année, on a pu constater un développement satisfaisant de l'emploi. Quant au chômage, il est pratiquement inexistant dans l'industrie de la montre. En novembre 1960, on ne comptait que 10 chômeurs complets contre 56 l'année précédente.

Selon certaines estimations reprises par « F. H. Informations », l'U.R.S.S. aurait fabriqué 25 millions de montres en 1960.

Parmi les nouveautés, figurerait une montre automatique avec 22 pierres. On rencontre maintenant déjà des montres soviétiques sur les marchés extérieurs au bloc de l'Est. Elles sont vendues à des prix très intéressants, fixés par un organisme de vente de l'Etat. La Chine, quant à elle, aurait produit 8,5 millions de garde-temps en 1960 contre 5,7 millions en 1959. Les montres-bracelets ne représenteraient cependant que 600.000 pièces. Il est probable que ce pays accroîtra encore considérablement sa capacité de production, de sorte qu'il faudra compter également sur une plus forte concurrence de sa part.

ASSURANCES

Le Conseil fédéral a autorisé la « General Europea S.A. », à Barcelone, à exploiter en Suisse l'assurance de la protection juridique.

DR. A. WANDER AG. BERN

Le Conseil d'administration de la « Dr Wander Ag » a pris connaissance au cours de sa séance du 3 mars de l'état des comptes au 31.-12-1960. Le bénéfice net s'élève à 1.963.400 F (exercice précédent : 1.881.300 F). Il est ainsi mis à la disposition de l'Assemblée générale une somme de 2.669.300 F, y compris le solde à nouveau. Le Conseil d'administration demande à l'Assemblée générale, qui se tiendra le 24 mars, d'approuver le versement d'un dividende inchangé de dix pour cent sur le capital de 12.250.000 F, ainsi qu'une répartition statutaire du bénéfice au personnel représentant 612.500 F. Le solde à nouveau s'élève à 709.300 F (705.900 F).

POUR UN DEPLACEMENT DU MONUMENT DE RUDOLF D'ERLACH A BERNE

Le Conseil communal de Berne envisage de dégager la place de la Cathédrale, en déplaçant le monument de Rudolf d'Erlach et en prescrivant une interdiction de parcage. Cette mesure est prise afin de libérer l'accès du portail de la cathédrale et de rendre à cette place au caractère moyenâgeux toute sa beauté. L'interdiction de parcage ne se fera guère sentir, puisque cette place n'offre refuge qu'à 16 voitures. Par ailleurs, il sera remédié au manque de places de parcage dans la vieille ville par la construction d'un grand garage souterrain près de l'hôtel de ville. Le monument d'Erlach sera provisoirement placé sur le côté est de la cathédrale, entre l'ancien hôtel de ville et le mur du chœur de l'église. L'emplacement définitif de ce monument dépend des réactions du public. Les autorités, désireuses de tenir compte des vœux de la population, envisagent, en effet, de mettre ce problème en discussion. Le nouvel emplacement pourrait être le jardin de la cathédrale, dominant l'Aar, où se trouve actuellement le monument du duc Berchthold de Zaehringen, celui-ci devant être transféré devant l'église de la Nydegg après la rénovation de ce quartier.

CANTON DE FRIBOURG

EXPOSITION D'ART SINGINOIS

Le vernissage de l'exposition, rassemblant les œuvres les plus représentatives de l'art singinois, a eu lieu le 24 mars à 17 heures, dans les salles de l'Université de Fribourg ; elle comprend quelque 150 pièces : peintures, estampes, tableaux, statues, meubles, qui révèlent la diversité et l'originalité des trésors artistiques souvent trop ignorés de ce pays.

Inaugurant cette exposition, M. Marcel Strub, Conservateur du Musée d'Art et d'Histoire, a souhaité la création d'un Musée singinois. M. Arnold Weber, Préfet de ce district, a dit la fierté des Singinois de se reconnaître dans cet art et M. Gonzague de Reynold, parlant en allemand avant de lire un de ses poèmes, a apporté le salut de l'Institut

fribourgeois et regretté que trop de Fribourgeois connaissent si mal leur pays et n'aient pas encore pris conscience de ses beautés et de ses trésors.

De nombreuses personnalités assistèrent à cette inauguration. L'exposition sera ouverte jusqu'au 7 mai.

CANTON DE GENEVE

DECOUVERTE DE 3.000 PIECES DE MONNAIE ROMAINES DANS UNE GRAVIERE DE PENEY.

Lors de travaux d'excavation dans une gravière de Peney, dans la campagne genevoise, le propriétaire de l'entreprise, M. Edmond Martin, a découvert une cachette contenant 3.000 pièces romaines du bas-empire.

Selon M. Nicolas Durr, Conservateur au Musée d'Art et d'Histoire, il s'agit fort probablement de la recette d'un marchand ou d'un douanier de l'octroi. Cette cachette se trouvait en effet à proximité du pont romain sur le Rhône, à Peney. La plupart des pièces, qui sont des « quinaires » de petite valeur, portent les effigies d'empereurs romains du Ve siècle après Jésus-Christ. Toutes sont marquées du signe de l'atelier monétaire de Constantina Arelate, actuellement Arles. Parmi ces pièces, quelques-unes sont du IIIe siècle, frappées en Gaule à l'effigie des empereurs Gallien et Tertricus, ainsi qu'un fragment d'une pièce d'Antonin le Pieux frappée en Macédoine.

L'état de conservation de ce trésor est médiocre, car les pièces toutes de bronze ont été attaquées au cours des siècles par le ruissellement des eaux. Enfin, on peut dater assez exactement le trésor de Peney par les empereurs qui figurent sur les pièces. La plus récente émission monétaire du dernier, Honorius, se situe pour Arles vers 420 après J.-C.

Ces renseignements sont fournis par le Conservateur du Musée dans le « Journal de Genève ».

«Home» pour Suisses de l'étranger... un pied-à-terre dans la patrie

« Home » pour Suisses de l'étranger à Dürrenaesch

Le « Home », « le petit village » dans le village Argovie-Suisse

Sigmund Freudenberger, Bern, 1745-1801 Hospitalité Gastfreundschaft
Gravure en couleur, Musée des Beaux-Arts à Bâle - Kolorierter Stich, Kunstmuseum in Basel

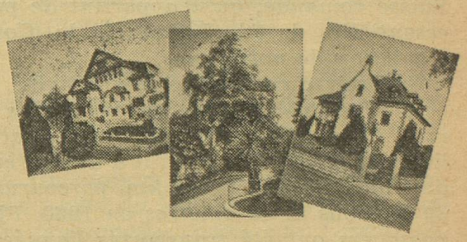

Auslandschweizer « Home » in Dürrenaesch, Argau - Schweiz

Das Auslandschweizer «Home» Dörfli im Dorf

Le « Home » est ouvert toute l'année. Demandez des prospectus et le programme du « Home » à votre consulat ou directement au Secrétariat du « Home » pour Suisses de l'étranger à Dürrenaesch (Argovie-Suisse).

Das « Home » ist das ganze Jahr geöffnet. Verlangen Sie Prospekte und « Home ». Programm bei Ihrem Konsulat oder direkt beim Sekretariat des Ausland-schweizer-« Home » in Dürrenaesch (Argau-Schweiz).

Auslandschweizer-«Home»... ein «pied-à-terre» in der Heimat

LES TRENTE ANS D'ACTIVITE DE LA SWISSAIR ET LES PARTICULARITES DE SON HORAIRE D'ETE 1961

La direction de la Swissair pour la Suisse romande a convié la presse à une réception au cours de laquelle ont été présentées les particularités de l'horaire d'été de cette compagnie.

A cette réunion, que présidait M. Gaston Couturier, Chef du service de presse, a été marqué en même temps le 30e anniversaire de la fondation de la Swissair (26 mars 1931), anniversaire sur lequel la Compagnie reviendra d'ailleurs encore au cours de l'année.

Le Chef du service de presse a fait à cette occasion l'éloge de M. Ulrich Keller, Inspecteur général, qui fête ce mois-ci ses 35 ans d'activité dans l'aviation commerciale suisse où il a fait œuvre de pionnier.

Le Directeur de l'Aéroport, M. Bratschi, le Directeur des intérêts de Genève, M. Marcel Nicole, et du côté de la Swissair, M. Kleiner, Chef d'exploitation, assistaient notamment à cette réunion.

C'est à M. Walter Etienne, Directeur adjoint pour la Suisse romande, qu'il appartint de présenter les étapes essentielles de l'évolution de la Compagnie nationale d'aviation de notre pays.

Swissair a commencé son activité avec 60 employés, ce chiffre s'élève actuellement à plus de 7.000. Le premier bilan enregistrait des recettes atteignant deux millions de francs. En 1960, il a atteint environ 330 millions de francs. Avec 724.000 km. parcourus en 1931, il y a eu 30 millions de kilomètres en 1960. Plus d'un million de passagers ont été transportés l'année dernière. Grâce à son prodigieux développement, Swissair relie la Suisse à quelque 50 villes des cinq continents.

1960 a été caractérisée par l'introduction des avions à réaction DC-8 et Caravelle, ce qui a signifié un important tournant dans l'histoire de la Swissair. Cette année peut être considérée comme un succès. L'introduction de ces avions à réaction s'est déroulée sans incidents notables.

La ligne Swissair de l'Atlantique-Nord est exploitée depuis le 28 septembre exclusivement par des avions à réaction DC-8. La coopération technique avec la S.A.S. est aujourd'hui très satisfaisante. Jusqu'à fin janvier 1961, les DC-8 de la Compagnie ont enregistré 4.634 heures de vol et transporté 92.591 passagers. La Swissair a, d'autre part, fait d'excellentes expériences avec l'avion à réaction Caravelle.

★

Les quatre Caravelles utilisées sur le réseau européen de Swissair et sur celui du Proche et Moyen-Orient n'ont pratiquement posé aucun problème. L'utilisation sera quotidienne de ce type d'avion où les heures effectives de vol par jour s'élèvent en moyenne à 7 h. 30 par appareil. La Swissair a décidé d'acquérir 4 Caravelles supplémentaires livrables en 1962 afin de pouvoir exploiter dans les conditions les plus favorables son réseau européen. Avec ces appareils, son parc d'avions sera composé de 16 avions à réaction et 11 avions à pistons. Le passage de l'avion à pistons à celui à réaction signifie une profonde évolution dans le développement du trafic aérien commercial. Et le directeur-adjoint pour la Suisse romande de conclure que cette transition exige de grands efforts de la part des entreprises qui y participent et si la première étape a été franchie avec succès, cela ne veut pas dire que l'épreuve que nous avons subie l'année dernière a été décisive.

Présentant les particularités de l'horaire d'été 1961 — qui sera en vigueur du 1er avril au 31 octobre — M. Gaston Couturier montra que cet horaire a été établi sous le signe des « relations d'affaires ». La plupart des services reliant Genève aux principales villes européennes permettent à l'industriel ou au commerçant un aller et retour dans la même journée.

Genève est reliée quotidiennement à Zurich par 5 à 6 vols locaux auxquels s'ajoutent par semaine 15 services long-courriers en transit. Ainsi, la fréquence des vols a été augmentée par rapport à l'été passé et spécialement étudiée en vue des correspondances que peuvent offrir les deux aéroports de Kloten et de Cointrin.

Une innovation bienvenue est l'introduction de la Caravelle dans les vols locaux. On peut encore signaler dans ce trafic interne l'utilisation des DC-8 et DC-6b au retour ou au départ de vols longs et moyen-courriers.

Entre Genève et Londres, Swissair et B.E.A. assurent en commun quatre liaisons quotidiennes. De plus, 9 à 10 vols de nuit par semaine relieront ces deux villes. Le nouvel horaire introduit sur cette ligne le DC-6b, première classe, avec départ de Cointrin à 8 h. permettant d'être de retour à Genève le soir même.

Swissair et Air-France offrent, en poot quotidiennement, 5, et à partir du 1er mai, six vols entre Genève et Paris avec mise en service par Swissair du DC-6b, sur les deux vols de l'après-midi.

★

Autre innovation, l'introduction sur la ligne Genève-Francfort, d'un vol direct supplémentaire le matin, permettant d'atteindre très tôt de nombreux centres commerciaux et touristiques de l'Allemagne de l'Ouest et offrant de bonnes correspondances avec les pays de l'Est. Genève sera ainsi directement reliée deux fois par jour à Francfort. Le trafic Swissair avec l'Allemagne est assuré désormais par Metropolitan et Caravelle.

Swissair et S.A.S., en plus de deux vols quotidiens, exploiteront en commun à partir du 21 mai, jusqu'à quatre vols de nuit Caravelle par semaine, de Suisse vers Copenhague et Stockholm.

Genève est relié quotidiennement à Amsterdam par K.L.M., alors que Swissair assure un service par jour au départ de Zurich.

Les services vers Bruxelles sont exploités quotidiennement au départ de Genève par Sabena en vol direct et par Swissair via Zurich.

Swissair Austrian Airlines exploitent vers Vienne en plus de deux vols quotidiens trois vols par semaine au départ de Genève. Il y a trois services hebdomadaires au départ de Zurich.

La liaison quotidienne matinale Genève-Rome par Caravelle offre la classe touristique et la première classe. Le temps de vol vers la capitale italienne sera réduit d'une heure environ et atteindra 90 minutes. Swissair et Alitalia relieront ainsi deux fois par jour, le matin et l'après-midi, Genève à Rome, permettant un aller et retour le même jour.

L'horaire d'été de la Swissair présente également les particularités des liaisons avec la Pologne, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, la Péninsule ibérique, Lisbonne, le Proche, le Moyen et l'Extrême-Orient, l'Atlantique nord et l'Atlantique sud.

UN HOTEL DE LUXE DE SEIZE ETAGES SERA CONSTRUIT DANS LA CAMPAGNE DE BUDE A GENEVE, A L'AIDE DE CAPITAUX PRIVES

On sait qu'il a été question, l'année dernière, de construire, à Genève, un grand hôtel de luxe pour lequel une caution de garantie de l'Etat de cinq millions de francs devait être accordée. Ce projet avait donné lieu, à l'époque, à toute une polémique et à une menace de referendum à la suite desquelles la société intéressée avait finalement retiré son projet.

On apprend que le financement de cette construction, qui s'élèvera dans la campagne de Bude, au Petit-Saconnex, à quelque 500 mètres de la place des Nations, et comprendra 400 chambres, une immense salle de restaurant, des garages pour 200 voitures et une piscine, est maintenant définitivement assuré par l'apport de capitaux privés, aussi bien américains qu'européens.

Sur les 38 millions que comporte le devis de construction, comprises les installations, 20 millions sont garantis par l'Union des Banques suisses. Les 18 autres millions seront fournis par d'autres actionnaires privés.

LE NOUVEAU BATONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS DE GENEVE

Réuni en assemblée générale, l'Ordre des avocats de Genève a élu son nouveau bâtonnier en la personne de M. Jean-Claude Jacquemoud.

POUR LE PRIX DE COMPOSITION « REINE MARIE-JOSE » 1962

Le prix de composition musicale « Reine Marie-José » sera attribué pour la deuxième fois en 1962. Son montant est de 10.000 francs suisses. Il fera l'objet d'un concours portant sur un « Concerto breve » pour violoncelle et orchestre, d'une durée de douze à quinze minutes. Les envois devront parvenir au secrétariat du concours avant le 30 juin 1962. Le concours est ouvert aux compositeurs de toutes nationalités n'ayant pas dépassé l'âge de 50 ans accomplis le 30 juin 1962. Le règlement de ce prix de composition musicale « Reine Marie-José » peut être obtenu au secrétariat du comité du concours Merlinge, Gy-Genève (Suisse).

DECES SUBIT D'UN ARTISTE-DECORATEUR

On annonce le décès subit en fin de journée, le 8 mars, à l'âge de 38 ans, de M. Jacek Stryjenski, artiste-décorateur. Auteur d'un certain nombre d'œuvres d'art, le défunt avait décoré plusieurs églises genevoises. Il s'était vu confier, en outre, la décoration de la salle du futur grand théâtre de Genève, pour laquelle un concours avait été ouvert.

CANTON DE GLARIS

LE GRAND CONSEIL GLARONAIS ET LE SUFFRAGE FEMININ

Le grand Conseil du Canton de Glaris a consacré, le 8 mars, un grand débat à une motion du parti radical demandant l'inscription dans la constitution du droit de vote et d'éligibilité des femmes dans les autorités scolaires et paroissiales. Un rapport du Conseil d'Etat, vivement critiqué par une partie du législatif, répondait que cette question était prématurée dans un Canton à Landsgemeinde. Il proposait à la Landsgemeinde de rejeter la motion. Finalement, par 33 voix contre 32, le grand Conseil a décidé de soumettre ce rapport négatif du gouvernement à la Landsgemeinde, qui se prononcera en dernier ressort.

Le grand Conseil proposera d'autre part à la Landsgemeinde de rejeter la pétition d'un citoyen demandant que la Landsgemeinde se réunisse, non pas le premier dimanche, mais le premier samedi de mai.

Il a approuvé la prolongation de la mise à ban d'une réserve pour les animaux sauvages et la création d'une autre réserve à partir de 1962.

CANTON DES GRISONS

MONSEIGNEUR SCHEUBER A 80 ANS

Mgr Joseph Scheuber a fêté le 25 février son 80e anniversaire. Mgr Scheuber fut recteur du collège « Maria-Hilf » à Schwyz et pendant 18 ans supérieur du grand Séminaire de Coire. Mgr Scheuber a reçu le titre de prélat et de protonotaire apostolique.

70e ANNIVERSAIRE DE STIAFEN LORINGETT

M. Stiafen Loringett, Président de la Ligia Romontscha/Lia Rumantscha, a fêté le 1er mars son 70e anniversaire. Déjà, comme jeune séminariste et maître d'école, il participa au mouvement romanche et fut l'un des membres fondateurs de l'Uniun romontscha da Schons et de la Renania. Il participa également à la fondation, en 1919, de la Ligia Romontscha/Lia Rumantscha, organisation faîtière de toutes les sociétés linguistiques romanches. En 1944, il succédait à la présidence de la Ligia à Giachen Conrad. Il fut le partisan de la création de plusieurs écoles enfantines romanches dans les régions linguistiquement menacées, ainsi que de la conservation et du développement du terroir romanche.

UN SUISSE COMME INSTRUCTEUR-CHEF DU COURS NORVEGIEN DE CHIENS D'AVALANCHES

A la demande de l'Association norvégienne des conducteurs de chiens d'avalanches, M. Melchior Schild, chef du service des chiens d'avalanches, de l'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches, au Weissfluhjoch-sur-Davos et directeur de cours pour conducteurs de chiens d'avalanches du G.A.S., a rempli les fonctions d'instructeur-chef et d'examinateur-expert du cours donné cette année en Norvège, en liaison avec la Croix-Rouge, du 5 au 12 mars, à Finse. C'était le second qui était dirigé par cet expert suisse et il suscita un vif intérêt dans les milieux spécialisés. On a réussi en Norvège, à former, en très peu de temps, après des débuts modestes, quelque trente conducteurs de chiens d'avalanches, avec leurs collaborateurs à quatre pattes, pour intervention rapide en cas de catastrophe.

NOUVEAU PROJET DE TELEPHERIQUE

Le Département fédéral des Postes et des Chemins de Fer a donné suite à une requête tendant à l'octroi d'une concession pour un téléphérique allant de Gurtinatsch au Piz Lagalb, dans les Grisons. Deux cabines capables de transporter 60 personnes sont prévues. La longueur du trajet sera de 2.380 m. avec une différence de niveau de 8.000 m. Les frais s'élèveront à 2.600.000 F.

CANTON DE LUCERNE

LA MAISON DES TRANSPORTS REÇOIT LE PLUS VIEUX WAGON-RESTAURANT DE SUISSE

Le plus ancien wagon-restaurant suisse a été remis lundi 13 mars à la Maison des transports de Lucerne. Il s'agit d'un wagon datant de l'époque d'avant la première guerre mondiale, du type de la « voiture de Compiègne », qui vit la signature de l'Armistice. Ce wagon a été construit à Prague en 1914. Il entra en service la même année sur le parcours Bâle-Lucerne-Bellinzone et y resta jusqu'à la fin octobre 1960.

Le wagon-restaurant en question a été rétabli dans l'aspect qu'il avait à l'origine par les ateliers des C.F.F. d'Olten et constituera désormais un objet de curiosité à côté du bateau à vapeur, d'autant plus qu'il fonctionnera comme autre restaurant du musée. Pendant son service, il a accompli huit millions de kilomètres, ce qui représente deux cents fois le tour du monde.

DANS LA PRESSE

Dès le 1er mars, M. Robert Zingg, chargé depuis une année de la chronique sportive des « Luzerner Neuesten Nachrichten », est membre responsable de la rédaction de ce journal.

SEMAINES MUSICALES INTERNATIONALES DE LUCERNE 1961

Au cours d'une conférence de presse, le programme des semaines musicales internationales de Lucerne de cette année a été présenté. Les orchestres suivants y participeront : Orchestre du Festival suisse, Festival Strings, Collegium Musicum Zurich, English Chamber Orchestra, l'Orchestre Philharmonique de Berlin, l'Orchestre de Radio-Beromuenster et un quartette hongrois. Parmi les chefs d'orchestre figureront notamment Carl Schuricht, Paul Sacher, Herbert von Karajan, Rafael Kubelik et comme solistes Yehudi Menuhin, Robert Casadesus, Arthur Rubinstein, Pierre Fournier, etc...

LA GARE DE LUCERNE DOIT ETRE AGRANDIE

A la séance du lundi 6 mars du grand Conseil de Lucerne, M. Leu, Directeur des travaux publics, a accepté une motion relative à l'agrandissement de la gare et des voies d'accès ferroviaires. Le Conseil d'Etat est invité à faire des démarches auprès du Conseil fédéral et des C.F.F., en accord avec la municipalité de Lucerne.

M. Leu a souligné qu'en aucun cas les trains internationaux ne devront éviter la ville de Lucerne. Au contraire, on pourrait même y faire passer des compositions T.E.E. On prévoit, en outre, dès 1961, une modernisation de l'équipement technique de la gare de Lucerne (système électrique de sécurité, automatisation de toutes les voies d'accès, allégement du trafic de marchandises).

Au cours du débat, un député socialiste a réclamé la construction du chemin de fer Schoeftland-Triengen, reliant le Surental au Wynental, contrairement à la Commission d'experts, qui préfère un service d'autocars. Le gouvernement va examiner cette proposition.

CANTON DU TESSIN

PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES

Un vif débat s'est engagé dans la presse tessinoise à propos d'une intervention du département cantonal tessinois de l'Instruction publique contre la démolition — déjà commencée — du Palazzo Pollini, à Mendrisio. Ce palais, monument de baroque lombard, inscrit dans la liste des bâtiments protégés, a été acheté par une société ayant son siège au Liechtenstein. Il était auparavant propriété d'une famille tessinoise résidant à Milan. Selon la loi sur la protection des monuments historiques, le palais aurait dû être offert en vente à l'Etat avant toute décision de démolition ou de transformation. Or, cette offre n'a pas été faite.

Vendredi 24 mars, la municipalité de Mendrisio — chargée de veiller à la sauvegarde des monuments protégés sur son territoire — constatait qu'une partie du toit du Palazzo Pollini avait déjà été enlevée et que les travaux de démolition étaient en cours. Elle en informa immédiatement le département cantonal de l'Instruction publique qui, par une intervention directe du Conseiller d'Etat intéressé, ordonna la cessation immédiate des travaux.

Le problème de ce vieux palais est discuté depuis quelque temps déjà. Son achat et sa restauration, pour lesquels un projet a été mis au point, demandent une somme de 1.325.000 francs, dont une partie serait mise à disposition par le Canton et la Confédération, et le reste — environ un demi-million de francs — par la commune.

Il est prévu d'installer dans le Palazzo Pollini un musée et probablement les bureaux administratifs de Mendrisio. L'intervention rapide des autorités a empêché que les premiers travaux de démolition aient eu des conséquences néfastes pour l'ensemble architectural du bâtiment. La procédure administrative pour la reprise du palais par l'Etat va être accélérée.

PRIX LITTERAIRE « LIBERA STAMPA »

A Campione-d'Italie a eu lieu, le 20 mars, l'attribution du prix littéraire « Libera Stampa ». Le premier prix, d'une valeur de 3.000 F, est revenu à l'écrivain tessinois Giorgio Orelli, de Bellinzone, pour son livre « Un giorno della vita ». Le jury a, en outre, attribué une distinction aux œuvres de Mario Agliati de Lugano (prix spécial de 1.000 F), ainsi que de Luciano Biancardi, Manlio Cancogni et Antonio Rizzuto.

LA VIE ECONOMIQUE DU TESSIN

Le Canton du Tessin vient de publier une statistique provisoire consacrée à l'économie, au tourisme, au travail et à la situation démographique du Canton, en 1960. Il ressort de cette statistique que le nombre des mariages, avec 1.414, n'a jamais été aussi élevé. Par contre, l'excédent de naissances a diminué de 224 unités et le taux de natalité est passé de 15,7 pour mille en 1959 à 15,2 pour mille en 1960, tandis que celui de la mortalité a augmenté de 11,7 pour mille à 12,5 pour mille.

Le mouvement touristique a battu tous les records depuis 1934. Il y a eu l'an dernier, au Tessin, 5.200 touristes de plus qu'en 1959. Par contre, on dénombre 7.700 arrivés d'hôtes suisses de moins qu'en 1959, ce qui s'explique par le temps défavorable de l'été dernier.

La motorisation, au Tessin, continue à un rythme accéléré. En 1959, on avait noté un record, avec l'octroi, de 4.166 nouveaux permis de conduire. En 1960, ce record a été battu, puisque 5.137 permis ont été accordés. Mais il y a eu une augmentation aussi des accidents de la route : 2.836 faisant 1.667 blessés et 63 morts (1959 : 41 morts).

En ce qui concerne la vente de propriétés immobilières, le bureau de statistique relève que le nombre des ventes et des achats d'immeubles a diminué. Il ne peut toutefois se prononcer encore sur la question de savoir si cette diminution doit être attribuée à la campagne menée par l'association « Défense du Tessin » ou au projet de loi fédérale sur le régime de l'autorisation d'achat aux étrangers.

UNE USINE POUR L'INCINERATION DES ORDURES A LUGANO

La ville de Lugano va recevoir son usine pour l'incinération des ordures ménagères. Les plans sont prêts. Les travaux vont commencer au printemps 1962. Jusqu'à présent, seules les villes de Berne et de Lausanne possèdent des fours pour la destruction des ordures. L'installation de Berne est revenue à 18 millions de francs, celle de Lausanne à 15 millions. Cependant, Lugano veut construire à meilleur compte. Aussi, après un examen approfondi des différents systèmes, on a décidé d'abandonner le projet de transformation biologique des ordures. Les ordures seront complètement brûlées selon le procédé vénien, expérimenté à Toulouse depuis 1936. Selon ce système, deux fours sont capables de brûler chacun 50 tonnes d'ordures. Le résidu est transformé en scories métalliques qui servent très bien à la construction des routes. Le coût total de l'usine, qui sera construite dans les Piani di Bioggio, est devisé à 1.5 million de francs. L'usine produira aussi de la chaleur qui sera utilisée à des fins industrielles. Ainsi, les habitants de la colline de Porza et de Canobbio ne seront plus importunés par les émanations désagréables des ordures entassées sur le Piano della Stampa et se consumant lentement.

LA PROTECTION DE MORCOTE

Le grand Conseil tessinois discutera, sous peu, du message du Conseil d'Etat à propos des mesures à adopter en vue de conserver à la région de Morcote son aspect caractéristique. Morcote a subi, ces dernières années, un développement prodigieux. Les nouveaux quartiers de la localité comprennent une centaine de belles et spacieuses villas entourées de vastes parcs. Morcote a une population de résidence de 600 âmes. En été, le village n'héberge pas moins de 2.000 personnes sans compter de

nombreux visiteurs. La commune et l'Etat ont déjà dépensé pour les routes un million et demi environ. Le nouveau maire de Morcote, M. Perlasca, s'est donné pour tâche de redonner à son village un nouveau visage tout en respectant son caractère. La Confédération, le canton et la commune, ainsi que l'Heimatschutz, mettront à disposition à peu près un million et demi pour le plan d'urbanisme général. Ce plan prévoit de subdiviser la région en cinq parties : la principale sera formée par le centre du village et l'église, où les terrains ont été expropriés et où il est désormais défendu de construire. Une zone verte y sera aménagée. Des bâtiments d'école seront construits au bas de l'église. En haut de l'église, le cimetière où reposent Moissi et d'Albert, sera agrandi. Mais il ne suffira pas d'isoler l'église, il faudra la restaurer, sauver les fresques et surtout l'orgue, qui est parmi les plus anciens instruments de ce genre en Suisse. En ce qui concerne les autres zones, il faudra refaire une partie des toits des maisons, qui ont été recouvertes avec des matériaux modernes et qui avilissent le paysage, retoucher les façades des maisons situées au bord du lac (il n'est pas impossible que lors de ces travaux, d'anciennes fresques apparaissent), et rétablir les anciens portiques. On a déjà pendu aux façades quelque 120 lanternes à la mode il y a 200 à 300 ans.

LE NOUVEAU MAIRE DE LOCARNO

A la suite du décès de M. G. N. Rusca, Maire de la Ville, les électeurs de Locarno ont été appelés à lui désigner un successeur. Ils avaient le choix entre deux candidats : le Professeur Carlo Speziali, Secrétaire du Département de l'Instruction publique, présenté par le Parti libéral-radical, et M. Pierino Masa, chef du Bureau des Contributions de l'Arrondissement, candidat du Parti conservateur-démocratique. C'est M. Speziali qui l'a emporté, avec 1.039 suffrages. La participation au scrutin a été de 90 pour cent.

AUGMENTATION DU TRAFIC SUR LA LIGNE DES CENTOVALLI

La modernisation de la ligne internationale de chemin de fer des Centovalli, qui relie Locarno à Domodossola, commence à porter ses fruits.

Depuis l'introduction des nouvelles automotrices articulées, en été 1959, le nombre des voyageurs transportés a constamment augmenté. En 1960, malgré l'inclémence du temps, il a atteint le chiffre de 151.546, avec une augmentation de 50 pour cent par rapport à 1958.

Prochainement, entrera aussi en service, la nouvelle gare souterraine de Domodossola, ce qui réduira encore davantage la durée du voyage entre le Tessin d'un côté et la Suisse romande, et Berne de l'autre.

LA FEMME TESSINOISE DANS LE PORTRAIT

Mercredi 29 mars a eu lieu à la villa Ciani, à Lugano, l'inauguration d'une exposition intitulée « La donna ticinese del ritratto », organisée par le Lyceum de la Suisse italienne et dont le Comité d'honneur est présidé par M. Tschudi, Conseiller fédéral. Une commission, composée de peintres et de critiques d'art, a recherché dans les régions du Tessin, depuis une année, des portraits de femmes tessinoises, œuvres d'artistes tessinois disparus. Quelque 150 portraits de l'époque allant de 1600 au début de 1900, œuvres d'artistes connus ou inconnus jusqu'à ce jour, ont été rassemblés. L'exposition restera ouverte jusqu'au 15 mai.

Plusieurs allocutions ont été prononcées à cette occasion, notamment par M. Brenno Galli, Conseiller national, et par Mme Sprecher, Présidente du Lycéum international. La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Plinio Cioccari, Chef du Département de l'Instruction publique.

CANTON DU VALAIS

LES TRAVAUX DE PERCEMENT DU TUNNEL DU GRAND-SAINT-BERNARD

Malgré la mauvaise saison, les travaux de percement du tunnel routier du Saint-Bernard se poursuivent activement, aussi bien du côté italien que du côté suisse. Le 18 février, 2.960 mètres avaient été percés. C'est donc plus de la moitié de la longueur totale de la galerie (5.828 mètres), qui a été percée. Du côté sud, l'aménagement de la route et des installations d'entrée du tunnel est déjà très avancé. De son côté, la société suisse annonce que les travaux de construction de la gare routière à l'entrée nord débuteront ce printemps.

MONUMENTS HISTORIQUES

Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat du Valais a classé au rang de monuments historiques les églises de Saint-Maurice, de Val-d'Illier et la chapelle Saint-Georges à Sion.

LA RESTAURATION DU CHATEAU STOCKALPER EST BIENTOT TERMINEE

Le Conseil d'Administration du château Stockalper a siégé à Brigue, sous la présidence du Conseiller national Hans Mueller, Arberg. Il se compose de représentants de la commune de Brigue et de la Fondation suisse pour le château Stockalper. La restauration et la remise en état du bâtiment principal, dirigées par l'architecte Perter Lanzrein, et exécutées avant tout par des artisans haut-valaisans, sont en bonne voie d'achèvements. Les frais demeurent dans les limites prévues. La remise du bâtiment rénové aura lieu le 27 mai, en toute simplicité. Une médaille, destinée à la jeunesse de Brigue, sera frappée à cette occasion.

UNION SUISSE DES GROUPES FEMININS DU PARTI RADICAL

L'Union suisse des Groupes féminins du Parti radical a siégé à Lucerne, sous la présidence de Mme Claire Schibler-Kaegi, de Kreuzlingen. Le rapport annuel relève que les groupes féminins s'intègrent de plus en plus dans l'organisation du parti. L'Union a de bonnes relations avec l'Alliance des Sociétés féminines suisses ainsi qu'avec des organismes internationaux tels que l'Union libérale mondiale et l'Unesco. Elle compte 22 sections dans les trois régions du pays.

La prochaine Assemblée se tiendra à Berthoud.

LE NOUVEAU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES AMIS DU VIN

Réunie en assemblée générale à Lucerne, l'Association nationale des Amis du Vin a choisi le 4 mars comme président central le Dr Alexandre Theler, de Sion.

70e ANNIVERSAIRE DU CONSEILLER NATIONAL WICK

Le Conseiller national lucernois, Karl Wick, a fêté, le 6 mars son 70e anniversaire. Après ses études, il fut successivement rédacteur à « L'Ostschweiz », à Saint-Gall, à « L'Hochwacht », à Winterthour, et dès 1926 au « Vaterland », à Lucerne. En 1954, il était nommé rédacteur en chef de ce journal. M. Karl Wick a appartenu, de 1927 à 1931, et de 1935 à 1951, au grand Conseil de Lucerne. Dès 1931, il fut membre du groupe conservateur chrétien-social du Conseil national.

CANTON DE NEUCHATEL

L'ACTIVITE DU CONTROLE F.H. DES MONTRES SE DEVELOPPE

Le nombre de fabricants d'horlogerie, qui ont accepté de soumettre leur production au « Contrôle F.H. des montres » (C.F.H.M.), continue d'augmenter régulièrement. Les efforts déployés par le C.F.H.M., ces dernières semaines, pour accroître la capacité des centres, se poursuivent.

Les résultats du mois de janvier 1961 sont très élevés. En effet, les pièces contrôlées au cours de ce mois correspondent à une capacité totale des centres valables pour une production annuelle de 15 millions de montres.

Sur 17.785 montres soumises en novembre 1960 au contrôle facultatif, 1.336 ont été contrôlées. En janvier 1961, sur un dépôt de 20.407 pièces, 1.826 sont passées au contrôle.

Le nombre de fabricants, qui soumettent leur production au C.F.H.M. pour un contrôle en libéralisation, est beaucoup plus important encore. La libéralisation est un système de contrôle permanent assuré par prélèvements en usine pour les fabricants pratiquant le calcul individuel des prix de revient. 108.116 montres ont été déposées au C.F.H.M. en janvier 1961 contre 45.684 en novembre 1960. 5.397 d'entre elles ont été contrôlées en janvier 1961, contre 2.996 en novembre 1960. Ainsi, jusqu'au 21 janvier 1961, 124 maisons avaient accepté un tel contrôle, ce qui représente 46 % de la production ancre F.M.

LA PECHE DANS LE LAC DE NEUCHATEL

Le Département cantonal de la police neuchâtelois signale qu'il a été pris dans le lac de Neuchâtel, dans l'année 1960, 442.641 kg. de poisson. C'est encore la bondelle qui vient en tête avec 202.664 kg. puis la perche avec 107.138 kg. La palée a produit 64.676 kg., la truite, 9.070 kg., le brochet 4.303 kg.

UN PORT DE PETITE BATELLERIE A NEUCHATEL

L'autorité communale de Neuchâtel envisage de créer à l'est de la ville un port de petite batellerie qui pourra contenir, outre deux bateaux à vapeur, 500 petits bateaux. Le projet, qui entre dans le cadre de l'aménagement sportif des rives du lac, coûtera environ 2.210.000 francs.

LA MISE DES VINS DE L'HOPITAL POURTALES

La traditionnelle mise des vins de l'Hôpital Pourtalès s'est déroulée en présence de nombreux intéressés. Les vignes que l'Hôpital Pourtalès, de Neuchâtel, possède à Cressier, ont produit en 1960 59.000 litres de blanc, et 2.188 litres de rouge. Tous les vins offerts ont été achetés. Les blancs ont des prix variant de 2,04 F à 2,22 F le litre et les rouges ont des prix allant de 3,32 F à 3,55 le litre.

LA FETE DE LA MONTRE A LA CHAUX-DE-FONDS

La traditionnelle braderie chaux-de-fonnière, devenue depuis deux ans fête de la montre, aura lieu les 2 et 3 septembre prochains. Le cortège illustrant l'horlogerie aura pour titre : « De cadrans en aiguilles ou les visages de la montre ».

ALFRED PETTER †

On apprend le décès, survenu à Neuchâtel, où il était soigné depuis plusieurs semaines, de M. Alfred Petter, ancien directeur de l'agence de Lausanne de Publicitas. Il était âgé de 70 ans.

M. Petter avait été directeur chez Saeuberlin et Pfeiffer, à Vevey, puis il avait travaillé à Oméga à Bienne avant de devenir directeur de la succursale de Lausanne de Publicitas. Il avait pris sa retraite en juillet 1952, retraite relative, puisqu'il accepta en juillet 1953 un mandat d'administrateur de la « Gazette de Lausanne » après la crise de la Ligue vaudoise. Il s'occupa spécialement de la direction de l'Imprimerie centrale.

A L'ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE NEUCHATEL, LE DIRECTEUR PREND SA RETRAITE

Atteint par la limite d'âge, M. Jean Grize, Directeur de l'Ecole supérieure de Commerce de Neuchâtel, quittera son poste le 15 juillet prochain.

La Commission de l'Ecole a appelé, pour le moment, au poste de professeur-adjoint au directeur, M. Maurice Perrenoud, professeur à l'établissement.

UNE GRANDE EXPOSITION A LA CHAUX-DE-FONDS

En mars, s'est ouverte, au Musée des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds, l'exposition rétrospective consacrée aux quatre frères Barraud : Charles, François, Aimé et Aurèle. Le Président des Amis des Arts, M. Ch. Borel, salua les deux frères survivants de la famille, les autorités cantonales et communales, et démontra le rôle joué par les Barraud dans l'art pictural suisse et étranger. Le Conservateur du Musée, M. Paul Seylaz, évoqua quelques savoureux souvenirs personnels.

CANTON DE SOLEURE

DISTINCTION PAPALE

M. Emile Specker, régent au Séminaire de Lucerne, a été nommé, jeudi 23 février, à l'occasion de son 60e anniversaire, Camérier du pape. M. Emile Specker fut curé des paroisses thurgoviennes de Sulgen et Rickenbach. De 1945 à 1959, il fut le confesseur du Séminaire de Soleure et dirigea, depuis lors, en qualité de Régent, le Séminaire de Lucerne.

CANTON DE SAINT-GALL

JEUNES CREATEURS DE MODE A SAINT-GALL

Quelque 200 élèves des deux sexes des écoles de mode de Hanovre, Lugano, Lausanne, Wiesbaden et Zurich, ont été invités par le Bureau de Publicité de l'Industrie suisse du coton et de la broderie à participer à un congrès de deux jours de jeunes créateurs de mode, à Saint-Gall. Les jeunes couturiers ont visité diverses entreprises. Des collections leur furent montrées, puis ils participèrent à un concours de modèles fabriqués au moyen de tissus et de broderies mis à leur disposition. Ce concours a été remporté par l'école de Mode de Hanovre, devant celle de Wiesbaden.

ANNIVERSAIRE

L'ancien Conseiller national Josef Scherrer, Docteur de l'Université de Fribourg a fêté, le 22 mars, à Saint-Gall, son 70e anniversaire. M. Scherrer, qui a siégé au grand Conseil saint-gallois et pendant cinq ans au Conseil national, a joué un très grand rôle dans les syndicats chrétiens-sociaux. Il a notamment présidé le Mouvement international des Syndicats chrétiens-sociaux de 1920 à 1928, puis dès 1948.

CANTON D'URI

BOURGEOISIE D'HONNEUR

La Commune de Gurtnellen, dans le Canton d'Uri, a conféré la bourgeoisie d'honneur à Sœur Chrisostoma Gaemperli, de l'Institut de Menzingen, en reconnaissance des services rendus pendant 25 ans dans l'enseignement.

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17bis, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART
SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, Xe. C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : N F 10
IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 97.199. — Dépôt légal : 2-1961 - N° 71/1961
La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.
Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17bis, quai Voltaire, Paris, 7e

LES 80 ANS DE L'ARCHIMANDRITE DE L'EGLISE ORTHODOXE GRECQUE DE LAUSANNE

M. Constantin Valiadis, depuis 1912 archimandrite de l'Eglise orthodoxe grecque, de Lausanne, a eu 80 ans le 17 février. L'Eglise orthodoxe grecque, son conseil, les amitiés greco-suisses ont fêté, le 26 février, à l'issue du culte matinal, leur archimandrite, qui est chevalier de l'Ordre royal Georges-1er de Grèce.

DES TRACES DE PETROLE ET DE GAZ NATUREL DANS LE PAYS DE VAUD

La S.A. des hydrocarbures à Lausanne, qui a consacré depuis nombre d'années de grosses sommes aux recherches de pétrole dans le Canton de Vaud, annonce qu'on a relevé quelques traces de pétrole et de gaz naturel à la suite d'un forage exécuté à Savigny, à une profondeur de 2.500 mètres. La société a décidé de procéder à de nouvelles recherches par le moyen de la formule sismique. Les travaux seront exécutés au cours de l'année 1961 dans la région comprise entre Moudon, Echallens et Yverdon. Ils s'étendront sur une période d'environ six mois.

Savigny, dont il est question dans le communiqué ci-dessus, est un village situé à l'altitude de 806 mètres, à environ 6 kilomètres au nord-est de Lutry, sur la route conduisant de Lausanne à Oron-la-Ville.

LE PEN-CLUB ROMAND

Le Pen-Club de Suisse romande a tenu son assemblée générale annuelle à Lausanne, sous la présidence de M. H. Perrochon (Payerne), qui insista sur les devoirs actuels du Pen-Club et sur ses buts permanents. M. J. Th. Brutsch (Genève) parla de la campagne entreprise par le Pen-Club international en faveur des écrivains prisonniers pour délits d'opinion, sous des régimes politiques divers. M. Weber-Perret (Genève) montra l'importance du Centre des institutions et des sociétés culturelles de Suisse romande en formation, nota ses progrès et la nécessité d'un tel organisme, appelé à tisser des liens étroits par-dessus les frontières cantonales, tout en respectant notre fédéralisme.

M. Lamson Le-Tan-Loi, poète et dramaturge vietnamien, apporta le salut des écrivains de son pays. Mlle Jeanne Hersch, professeur de philosophie à l'Université de Genève, fit une causerie sur la vie intellectuelle aux Etats-Unis, causerie qui fut suivie d'une discussion nourrie.

MISE DES VINS DE LA COMMUNE DE PAYERNE

La mise des vins de la ville de Payerne, précédée de la traditionnelle dégustation à la cave communale, s'est déroulée le 25 février. Quelque 200 acheteurs étaient présents. La récolte de 1960, particulièrement abondante, a donné environ 160.000 litres dont 75.000 en caves à Payerne ont été vendus aux enchères le 25 février. Les prix ont été sensiblement inférieurs à ceux de l'année précédente, le prix moyen obtenu étant de 2,27 F par litre contre 2,85 F pour la récolte de 1959. Le prix maximum a été obtenu pour un vase de « Belletaz », qui a fait 3,04 F par litre. Les prix moyens réalisés ont été de 2,27 F pour le « Montagny » et 1,88 F pour le « Bertholod » et le « Grandvaux ». Il y eut au total 200 mises par vase entier, puis par quantités de 1.000, 700, 600, 500, 400, 200 et 100 litres et enfin par quantités de 200 et 100 bouteilles.

FRANK MARTIN A L'HONNEUR

L'Université de Lausanne a conféré, le 7 mars, le grade de docteur « honoris causa » au compositeur suisse Frank Martin, à l'occasion de son 70e anniversaire. Au cours de la cérémonie, qui a débuté à 17 heures, sous la présidence de M. Gilbert Guisan, recteur, un discours a été prononcé par M. Constantin Regamey, professeur à la Faculté des Lettres. L'orchestre de chambre de Lausanne a exécuté deux œuvres de Frank Martin. M. Guisan remit alors au musicien le parchemin lui conférant le grade de docteur « honoris causa » « en hommage au compositeur dont le langage nouveau enrichit l'art musical et dont la profondeur d'inspiration enrichit l'âme humaine ». Frank Martin vit à Amsterdam.

FEDERATION ROMANDE DES PATOISANTS

Le Conseil central et l'Assemblée des délégués de la Fédération romande des patoisants se sont réunis à Radio-Lausanne sous la présidence de M. Joseph Gaspoz, de Sion.

Le rapport annuel relève notamment la publication d'une grammaire en patois vaudois des Ormonts, de M. Henri Nicolier, et d'un lexique du patois valaisan de Saviese, du R.P. Zaccharie.

Il a été décidé que la IIe fête romande des patois se tiendra le 28 mai 1961 à Vevey, à l'occasion de la foire aux vins, et en collaboration avec l'association du costume vaudois. A cette occasion seront proclamés les lauréats du nouveau concours littéraire des patois romands, qui a réuni une quarantaine de participants.

L'EXPOSITION NATIONALE 1964

Le 1er mars, l'exposition nationale 1964 a reçu à Lausanne les représentants de tous les gouvernements des Cantons et demi-cantons afin de les renseigner sur l'état des travaux de l'exposition et de jeter les bases de la constitution des Comités cantonaux. Ceux-ci auront pour mission d'assurer la liaison entre les Cantons et l'exposition et d'organiser leur participation à cette grande manifestation, en particulier sous la forme des journées cantonales, de même qu'ils seront les porte-parole de l'exposition dans chacun des 25 Etats confédérés qui doivent être associés étroitement les uns et les autres à l'événement de 1964.

Accueillis au Palais de Beaulieu par M. Gabriel Des-

pland, Conseiller d'Etat vaudois et Conseiller aux Etats, Président du Comité d'organisation de l'exposition nationale, les magistrats cantonaux ont entendu des exposés de la direction de l'exposition. M. Paul Ruckstuhl, Directeur des Finances et des exposants, a présenté le programme général et la participation des exposants ainsi que les problèmes d'ordre financier. M. Edmond Henry, Directeur administratif, a traité des questions de propagande et d'information, des transports, du logement, de la police, des manifestations et des congrès. M. Albert Camenzind, Architecte en chef, a décrit la conception architecturale et des travaux de construction. M. Gabriel Despland a exposé ensuite l'organisation des comités cantonaux, puis M. Robert Anken, Président de la sous-commission des manifestations populaires, folkloriques et régionales, a indiqué ce que seront les journées cantonales de l'exposition. La projection du court métrage « Où en sommes-nous ? » a mis le point final à cette partie de la rencontre.

L'après-midi, les participants ont visité les chantiers de l'exposition à Vidy.

NOUVEAU DIRECTEUR DE SAINT-LOUP

Le Conseil de l'Institution des diaconesses de St-Loup a nommé, jeudi 23 février, M. Albert Curchod, licencié en théologie de l'Eglise libre vaudoise, depuis 1952 pasteur à Vevey, comme directeur de l'établissement. Il succède à M. Charles Gagnebin, décédé le 6 septembre.

CANTON DE ZURICH

DANS LA PRESSE

M. Rudolf Stickelberger, jusqu'ici rédacteur en chef des « Luzerner Neuesten Nachrichten », est entré le 1er mars à la rédaction de la « Weltwoche », où il s'occupera principalement de la partie suisse. En même temps, M. W. Leibacher, de la « Weltwoche », quitte cet hebdomadaire pour entrer à la rédaction du « Tagesanzeiger » de Zurich, où il s'occupera de la partie commerciale.

ARTISTE SUISSE A L'ETRANGER

Le violoncelliste Rama Jucker a fait en janvier et février une seconde tournée de concerts aux Etats-Unis. Il a déjà été invité à y retourner l'automne prochain. En mars, il a donné une tournée de concerts en Italie.

UNE NOUVELLE LIGNE DE LA SWISSAIR ZURICH-COLOGNE-ROTTERDAM

Les autorités allemandes en ayant accordé l'autorisation, la Swissair exploitera, dès le mois d'avril, une ligne nouvelle : Zurich-Cologne-Rotterdam. Ce trajet sera effectué chaque jour par des « Metropolitan », avec départ de Zurich en fin d'après-midi et départ de Rotterdam le matin. Y compris un arrêt de vingt minutes à Cologne, le temps du voyage Zurich-Rotterdam sera de trois heures. C'est la première fois depuis 1939 que la Swissair vole de nouveau jusqu'à Rotterdam.

UN « PRIX DE BONTE »

La section de Zurich du « Lyons Club international » (organisation mondiale qui groupe 600.000 membres et qui se voue à la philanthropie) a créé l'an dernier un « prix de bonté ». Il vient d'être attribué à deux personnes : le premier, de 5.000 F, à Mme Anna Leissing, qui dirige le Home chrétien « Pilgerhuette » à Zurich-Wipkingen, en faveur des hommes souffrant de la solitude et de la détresse. Le second prix, de 1.000 F, a été remis à Mme Idy Hegnauer, à Affoltern-am-Albis, qui s'est dévouée sans compter pour installer au Maroc et en Tunisie des camps pour les réfugiés algériens.

PRIX MAX-KUNZ

Pour encourager les recherches chimiques au bénéfice de l'industrie des textiles dans les Universités suisses, l'industrie des textiles a créé un prix Max Kunz, du nom de cet ancien Consul (1876-1960) qui fut un spécialiste des colorants. Ce prix vient d'être attribué pour la première fois, lors d'une assemblée de la Société suisse des chimistes en colorants tenue à Aarau. Il a été décerné à M. Gerhard Back, pour ses travaux à l'institut de Chimie des colorants de l'Université de Bâle.

MORT DU DOCTEUR HANS VON FISCHER

Le docteur Hans von Fischer est décédé à Zurich à l'âge de 60 ans. L'œuvre de la vie de ce médecin, originaire de Berne, fut la Centrale sanitaire suisse, qu'il fonda en 1937, pendant la guerre civile espagnole. Sous sa direction, elle entreprit plusieurs campagnes sanitaires, notamment pendant la guerre, en faveur des détenus des camps de concentration du Midi de la France, sous le régime de Vichy, et après la guerre en faveur des victimes allemandes de la guerre et des persécutions. Puis une mission médicale fut envoyée en Yougoslavie. D'autres missions sanitaires furent envoyées en France, Italie, Grèce et Pologne. C'est aussi à l'initiative du défunt directeur de la C.S.S. qu'est due la fondation du village d'enfants « La Rasa », près de Varese, pour les orphelins de guerre. Du point de vue politique, le docteur von Fischer se rapprochait de divers mouvements ou organisations communistes ou d'extrême-gauche. Il était membre du Parti du travail, dont il avait démissionné en 1956, après l'écrasement du soulèvement hongrois.

CREATION ET INSTRUCTION D'UN CORPS DE SECOURS AUX AUTOMOBILISTES.

La Section de Zurich du Touring-Club suisse a fondé, le 25 février, en présence du Président M. H. Mueller et du Directeur de la section zuricoise du T.G.S., M. P. Scherrer, un corps de secours aux automobilistes, le premier de son espèce en Suisse. Il est formé de 80 hommes choisis, qui opéreront sur le territoire du Canton. Ils assureront une aide amicale en cas de panne, d'accidents avec dégâts matériels, donneront des renseignements de nature touristique, administreront les premiers secours aux blessés et, enfin, contribueront à l'éducation du public en collaborant avec ceux qui sont chargés de lui apprendre ou de lui faire respecter les règles de la circulation.

UNIVERSITE DE ZURICH

M. Rudolf Witmer, Privat-Docent, Médecin en chef à la Clinique ophtalmologique de l'Université de Berne, est nommé Professeur ordinaire d'Ophtalmologie à l'Université de Zurich et Directeur de la Clinique universitaire d'Ophtalmologie, en remplacement de M. Marc Amsler, démissionnaire.

AIDE SUISSE EN FAVEUR DE L'INDE

L'année dernière, la Fondation suisse pour l'assistance technique aux pays en voie de développement prit l'initiative de créer en Inde un centre scolaire se consacrant à la formation de mécaniciens de précision, sous la direction d'un corps enseignant suisse. Les directives établies à ce propos, au mois d'août 1960 à Zurich, entre la Fondation suisse pour l'assistance technique aux pays en voie de développement et les représentants du gouvernement indien, ont été approuvés entre-temps par M. Nehru, Premier Ministre de l'Inde, qui, rappelons-le, préside aux activités du Conseil gouvernemental de recherches scientifiques et industrielles. L'acte constitutif de cette école a été signé mardi 28 mars à Zurich, par M. Hans Schindler, Président de la Fondation, et par le prof. Thacker, Directeur général du Conseil des recherches scientifiques et industrielles, en présence de l'Ambassadeur de l'Inde à Berne, Mullath Kadingi Vellodi, qui exprima la gratitude de son pays pour l'aide qui lui est ainsi accordée, de M. Hans Keller, Chef du service de l'assistance technique du département politique fédéral, et de représentants de l'industrie suisse. La Suisse consacrera une somme maximum de 1.5 million de francs à la création de ce centre scolaire. Le terrain et les bâtiments seront mis à disposition par le gouvernement indien qui financera également la gestion courante du centre alors que les traitements des huit maîtres suisses seront versés à la Fondation suisse pour l'assistance technique aux pays en voie de développement.

NOCES DE DIAMANT

M. et Mme Karl Nievergelt-Nydegger, âgés de 83 et 80 ans, ont fêté le 7 mars, leurs noces de diamant, à Rueti, dans l'Oberland zuricois.

LE CINEASTE RENE GARDI A L'HONNEUR

Le film documentaire et d'aventures en couleurs « Mandara », de René Gardi et Charles Zbinden, ayant déjà été couronné l'an dernier par le « Fonds suisse du film documentaire » comme le meilleur film avec la mention de « grande valeur », l'Office allemand de classification des films à Wiesbaden vient de lui décerner maintenant la mention de « valeur ». Cette bande passera dès l'automne prochain dans les salles de la République fédérale.

† OTTO STEINMANN

On annonce le décès à Kuesnacht, près de Zurich, à l'âge de 85 ans, de M. Otto Steinmann, qui fut pendant de nombreuses années secrétaire et délégué de l'Association centrale des Organisations patronales suisses. Né à Hérisau en 1876, M. Steinmann avait étudié le droit à Berne et à Leipzig, et fut nommé en 1908 premier secrétaire de l'Association centrale nouvellement créée des Organisations patronales suisses. Il resta à ce poste jusqu'à sa retraite en 1947. Il fut vice-président de l'Association centrale et délégué. Il avait participé à la fondation du journal professionnel des industries suisses et était membre de diverses commissions d'experts.

PROJETS DE CAISSE SUISSE DE PRETS POUR LES ETUDIANTS

La Société académique suisse, réunie le 26 février en assemblée générale, à Zurich, s'est occupée d'un projet de caisse suisse de prêts pour les étudiants, qui a été soumis récemment au Conseil fédéral. Il s'agit d'un plan qui pourrait être réalisé immédiatement dans le domaine fédéral et qui serait complété par des ordonnances cantonales et communales pour l'octroi de bourses. Le Conseiller d'Etat Alfred Borel a exposé la situation du Canton de Genève, tandis que M. Henri-Philippe Cart, de Neuchâtel, parlait de la position de l'Union nationale des étudiants suisses.

LE FESTIVAL DE JUIN ZURICOIS

Lors du festival de juin zuricois, qui, cette année, portera le nom de « Semaines du théâtre allemand », le théâtre national wurtembergeois jouera à Zurich, sur l'invitation de la comédie municipale. Le théâtre Schilger, de Berlin, et les « Kammerspiele » de Munich ont aussi été invités.

BANQUE LEU ET Cie, ZURICH

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Banque Leu et Cie, S.A. Zurich, a approuvé la gestion et les comptes de l'année 1960 et la répartition du solde actif, qui se monte à 3,8 millions de francs. Un dividende de dix pour cent est versé aux actionnaires (1959 : neuf pour cent), ce qui représente deux millions. Le fonds de

réserves extraordinaires reçoit un million. M. J. H. Pfeiffer, Zurich, délégué du Conseil d'Administration, est nommé Président du Conseil d'Administration en remplacement de M. Robert C. Vogel, décédé.

PREMIERE EN LANGUE ALLEMANDE D'UN « CHATEAU EN SUEDE ».

La première en langue allemande de la comédie en quatre actes de l'écrivain français Françoise Sagan « Un château en Suède » (Ein Schloss in Schweden) a été donnée le 24 février au Théâtre comique de Zurich. Cette pièce avait été créée le 9 mars 1960 au Théâtre de l'Atelier, à Paris.

La version allemande, mise en scène par Peter Loeffler, a été très bien accueillie par le public zuricois. Les principaux rôles étaient tenus par Hans Reiser, Dinah Hinz, Richard Haller, Angélica Arndts, Hans-Joachim Frick et Petra Schmidt.

ACQUISITION DE BATIMENTS HISTORIQUES

L'Assemblée communale de Kuesnacht a approuvé à l'unanimité l'achat pour 1.200.000 francs du « Seehof » et de l'ancien bâtiment du couvent « Engelberg ». Le « Seehof » est une remarquable construction de style Renaissance du XVIIe siècle et il fut de 1868 à 1872 la résidence du poète Conrad-Ferdinand Meyer. L' « Engelberg » est aussi un bâtiment de grande valeur historique, avec des fresques du XVe siècle. Ces deux bâtiments forment le plus bel ensemble architectural des rives du lac de Zurich.

L'Assemblée a voté d'autres crédits importants, notamment trois millions de francs pour la construction d'une école.

DISTINCTION D'UN FILM SUISSE

La « Filmbewertungsstelle » officielle allemande, dont le siège est à Wiesbaden, a qualifié de « remaquable » le film documentaire suisse « Contribuez à éviter les incendies ». Ce film a été tourné à la demande de « l'Office consultatif pour la lutte contre l'incendie » de Berne, avec la collaboration de M. Victor N. Cohen, de la Standardfilm, de Maennedorf. Il fait actuellement le tour des cinémas suisses comme court métrage et sera bientôt aussi projeté à l'étranger.

NOCES DE DIAMANT

Le couple Gino et Louise Tagliavicini-Walter, domicilié à Wernetshausen, près de Hinwil, a célébré, fin février, ses noces de diamant. Le mari a 81 ans, sa femme 78.

LE PEINTRE WILLY FRIES A 80 ANS

Le peintre Willy Fries, de Zurich, a fêté le 18 février, son 80e anniversaire.

Il est l'auteur de nombreux paysages et portraits, qui sont la propriété de la Confédération, du Canton et de la Ville de Zurich. Fries a aussi écrit plusieurs biographies d'artistes. Pendant sept ans, il a présidé la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes.

DANS LA PRESSE

M. Hermann Riedle a quitté la rédaction du « Tagesanzeiger » de Zurich pour assumer la direction de la rédaction des Affaires commerciales de l'hebdomadaire de Hambourg « Die Zeit ». Sa place à la rédaction zuricoise a été pourvue, dès le 1er mars, par M. Leibacher, attaché jusqu'à présent à la « Weltwoche ».

OUVERTURE DES ARCHIVES DE THOMAS MANN

L'on a procédé, le 25 février, dans le grand auditoire de l'Ecole polytechnique fédérale, empli jusqu'à ses dernières places, à l'inauguration solennelle des Archives de Thomas Mann.

Le professeur, H. Pallmann, Président du Conseil de l'école, salua les invités dont Mme Katia Mann et sa famille, le Conseiller fédéral Spuehler, le Conseiller aux Etats Vaterlaus, représentant les autorités zuricoises, le Consul général d'Allemagne et les recteurs des deux Instituts d'Etudes supérieures : Université et E.P.F.

En sa qualité de Conservateur des Archives de Thomas Mann, M. Paul Scherrer, Bibliothécaire de l'E.P.F., exposa l'importance de l'écrivain, dans l'œuvre duquel se reflète un demi-siècle de l'évolution culturelle, sociologique et politique de l'Europe.

M. Richard Schweizer, Président de la Commission de surveillance des archives de Thomas Mann, évoqua les relations de l'écrivain avec la Suisse, dans laquelle il avait trouvé refuge, tout comme l'émigrant Richard Wagner, après les événements de 1848.

Enfin, le Professeur Golo Mann, au nom de la famille de Thomas Mann, remercia le Conseil fédéral, l'E.P.F. et en particulier le Professeur Karl Schmid, sous le rectorat duquel furent fondées les Archives de Thomas Mann. La cérémonie fut agrémentée d'œuvres de Beethoven, exécutées par l'Orchestre à cordes de Winterthour.

MATCH PARIS-GENEVE

Nous sommes heureux de porter à la connaissance de tous les sportifs suisses de la région parisienne que le traditionnel match de football Paris-Genève (Industrie hôtelière) Challenge Hafner aura lieu lors de la fête omni-sport de l'A.S.I.H.P., le 8 mai, au stade Léo-Lagrange, rue du Général-Claverie, Porte St-Cloud.

Le coup d'envoi du match sera donné à 16 heures précises par Son Excellence l'Ambassadeur de Suisse en France, M. Micheli.

Un banquet officiel aura lieu à 20 heures au Pavillon du Lac des Buttes-Chaumont. Retenir sa place à l'A.S.I.H.P., 46, rue des Jeûneurs, Paris, 2e.

Tous les sportifs suisses et en particulier les footballeurs se feront un devoir d'aller applaudir leurs compatriotes genevois le 8 mai.

V. et W. BAGGI.